

# HONORAIRES TRANSACTION

APPARTEMENT – VILLA .....	6 % T.T.C
TERRAINS .....	8 % T.T.C
COMMERCES.....	10 % T.T.C
GARAGES CAVES PARKINGS... (Avec un minimum de 3 000 € TTC)	10 % T.T.C

DU PRIX DE VENTE DU BIEN A CHARGE  
ACQUEREUR OU VENDEUR SELON  
MANDAT

NOS TARIFS COMPRENNENT LES PRESTATIONS  
DE VISITES, DE NEGOCIATION ET DE  
CONSITUTION DU DOSSIER DE VENTE.